



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Iona
27 novembre 2024 à 18h15

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Iona tenue le 27 novembre 2024 à 18h15 à l'école Iona, 5000 avenue Iona à Montréal.

PRÉSENTS :

Stéphanie Barnaud (enseignante)

Isabelle Pivotto (parent)

Mick Guttman (enseignant)

Bruna Roti (technicienne en service de garde)

Ali Cherief (enseignant)

Catalin Oboroceanu (parent)

Audrey Marcotte (parent)

Rosa Lannes (parent)

Marie Louise Mumbu (parent substitut)

Formant quorum sous la présidence de Isabelle Pivotto.

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Annie Labrie – Direction

Karine Forget – Direction adjointe

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

Véronique Chiron – Fonction – mère d'élève invitée pour discuter du financement du projet de participation à MusicFest

MEMBRES ABSENTS :

Aurélie Cleret-Buhot (parent)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence, Isabelle Pivotto, déclare la séance ouverte. Il est 18h24.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Bruna Roti que l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante: discussion sur le financement de MusicFest sera faite au début de la réunion. Appuyé par Ali Cherief.

Adoptée à l'unanimité **[01-CE-27/11/2024]**

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum 1 min
 2. Mot de bienvenue de la direction et de la présidence 2 min
 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour 5 min
 4. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (28 octobre 2024) 5 min
 5. Parole au public 30 min
 6. Points de consultation pour approbation 30 min
- 6.1. Sorties éducatives
 - 6.2. Planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP)
 - 6.3. Financement Voyage à Québec, 3e cycle
 - 6.4. Financement Festival Musicfest
7. Points de suivis 15 min
 - 7.1. Entente STM
 - 7.2. Sorties culturelles
 - 7.3. Mesure 15024 Aide aux parents – HOP HOP, Aider son enfant
8. Points d'information 15 min
 - 8.1. Budget annuel 24-25
 - 8.2. Ligne Canal unique de dénonciation et de signalements
9. Tour de table 10 min
 - 9.1. Direction
 - 9.2. Représentants du personnel enseignant \
 - 9.3. Représentante du personnel de soutien
 - 9.4. Représentante du service de garde
 - 9.5. Parents
 - 9.6. Représentant du comité de parents
 - 9.7. OPP
10. Varia – Points divers
 11. 11. Levée de la réunion


Initiales de la Présidence


Initiales de la Direction

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU (DATE)

IL EST PROPOSÉ par Catalin Oboeroceanu que le procès-verbal de la séance du 28 octobre 2024 soit approuvé avec la modification suivante: correction du nom de M. Oboeroceanu aux pages 2 et 3. Appuyé par Stéphanie Barnaud.

Approuvée à l'unanimité **02-CE-27/11/2024**

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucune question du public.

5. FINANCEMENT DE MUSICFEST

Présentation par Véronique Chiron, mère d'élève, du projet de participation à MusicFest des élèves de l'école Iona (environ 24 élèves et 4-5 parents). Coût estimé entre 600-700\$ par enfant ou parent participant au festival à Toronto.

Idées de collecte de fond: Fabrique à projet de Desjardins, sollicitation d'élus et mécènes.

Projet de vidéo professionnel (coût estimé de 2000\$) pour concrétisation et diffusion du travail fait par M. Mick Guttman et ses élèves.

Audrey Marcotte suggère de solliciter des anciens élèves de l'école si un annuaire des anciens est disponible.

Isabelle Pivotto et Annie Labrie rappelle que c'est une sortie qui se déroule durant les heures de classe et que par conséquent le CÉ doit:

1- approuver la sortie ;

2- s'assurer de savoir comment seront accompagnés les jeunes qui ne pourraient aller à la sortie pour des raisons financières et ce qui leur sera proposé durant les journées d'école.

Idées d'Isabelle Pivotto: sollicitation d'étudiants en cinéma de l'UQAM pour la vidéo, discussion du projet avec le député fédéral Anthony Housefather, vérification auprès du comité de parents du CSSDM de l'existence de fonds pour des projets de cette nature, solliciter la fondation du CSSDM et la fondation Desjardins.

6. POINTS DE CONSULTATION POUR APPROBATION

6.1 Sorties éducatives

Les sorties éducatives sont présentées et il est proposé par Isabelle Pivotto que l'approbation de la sortie par Isabelle Bagdoo soit faite sous réserve que le retour à l'école soit prévu pour 16:10 (fin de la journée scolaire). Appuyé Rosa Lannes

Pour l'activité au Cepsu on présuppose que les sorties seront prévues les mercredis.

Pour la participation à MusicFest Québec, le coût est déjà payé par toutes les familles et aucun enfant n'a été exclu de l'activité. En revanche, une vérification sera faite par rapport aux montants possibles pouvant être demandés en contribution volontaire et les modalités le cas échéant.

Les sorties "activité sur l'hibernation", visite au Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie, bain libre à la piscine du Centre sportif de Côte-des-Neiges, Musée d'art contemporain, Maison Symphonique n'amènent aucune modification.


Initiales de la Présidence


Initiales de la Direction

Proposition d'approbation des sorties par Isabelle Pivotto, appuyé par Rosa Lannes. Approuvé à l'unanimité.

6.2 Planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP)

Description par Annie Labrie des COSP: activités pour les enfants du 3e cycle au régulier visant à amener les élèves à se connaître (intérêts, aptitudes) en tant que futurs travailleurs et citoyens à part entière.

Proposition d'approbation des COSP par Bruna Roti, appuyé par Ali Cherief. Approuvé à l'unanimité.

6.3 Financement voyage à Québec, 3e cycle

L'activité de vente sera organisée avec des coupons qui seront reçus suite à une contribution volontaire de l'élève ou non afin d'éviter des enjeux d'iniquité et inégalité entre les élèves. Une communication sera envoyée aux parents expliquant le projet.

Proposition d'approbation de cette méthode de financement par Rosa Lannes. Appuyé par Audrey Marcotte. Approuvé à l'unanimité.

7. POINTS DE SUIVIS

7.1 Entente STM

Isabelle Pivotto explique qu'il existe une entente STM/Ville de Montréal dans le cadre de la Politique de l'Enfant de la Ville de Montréal initiée en 2016. Cette entente se termine vraisemblablement le 31/12/2024. Lors du suivi de ce point en comité de parents, plusieurs autres représentants parents d'autres écoles ont exprimé le même enjeu que l'école IONA.

La possibilité d'une représentation pourrait être faite auprès de la Ville de Montréal par lettre afin de demander le renouvellement de l'entente avec la STM permettant d'avoir accès à des billets gratuits de la STM. Isabelle Pivotto propose de rédiger la lettre et de l'envoyer aux membres pour adoption.

D'autres conseils d'établissements d'écoles de Montréal feront également des représentations suite à la discussion de l'enjeu au Comité de parents du CSSDM.

Si la Ville ne répond pas par l'affirmative, des représentations seront faites via les différents niveaux du CSSDM et/ou de la STM.

7.2 Sorties culturelles

Annie Labrie confirme qu'elle a consulté les services juridiques et qu'il est confirmé que les parents doivent être avisés chaque fois qu'une sortie est organisée hors du terrain de l'école. Toutefois, les parents peuvent autoriser des sorties récurrentes sur une période donnée (par exemple: du 2 décembre 2024 au 30 mars 2025 les enfants pourront faire une marche à l'extérieur autour de l'école si la température le permet avec leur éducatrice du dîner).

Ceci permettra un suivi plus précis des sorties organisées pour les élèves de l'école.

7.3 Mesure 15024 Aide aux parents – Hop Hop et Aider son enfant

Le service Hop Hop pourrait être payé par la mesure 15024, mais seulement pour les enfants du préscolaire et de la première année. Il faudrait clarifier combien de familles sont intéressées et si les montants disponibles sont suffisants. Bruna Roti tentera de recenser.

IP

Initiales de la Présidence

LA

Initiales de la Direction

La plateforme Aider son enfant a été payée par l'établissement. Cependant, elle serait disponible à moindre coût à travers le Comité de parents. Annie Labrie va s'informer pour savoir s'il serait possible d'obtenir ce rabais rétroactivement, ou d'avoir un crédit pour une deuxième année.

8. POINT D'INFORMATIONS

10.1 Budget annuel 2024-2025

Explications par Annie Labrie sur le budget:

Fonds 1 (budget régulier - fonctionnement): couvre certains salaires au niveau administratif et de personnel de soutien, entretien ménager, papeterie, imprimerie, matériel informatique

Fonds 3 s'applique au secondaire.

Fonds 7 (école montréalaise) s'applique à des écoles ayant un index de défavorisation plus élevé.

Fonds 8 (opération solidarité): permet de payer des portions de poste et du matériel scolaire (10% du budget).

Fonds 4 (dons): peut seulement être dépensé pour les élèves à la suite d'une résolution par le conseil d'établissement.

Fonds 9 (argent provenant des frais pour fournitures scolaires: permet de payer les fournitures scolaires dont les agendas scolaires et cahiers d'activité)

Fonds 6 (service de garde): principalement les salaires des éducatrices du service de garde. Ceci est un service auto-financé recevant également des allocations ministérielles.

Fonds 2 (autofinancement): concerne le secondaire.

Fonds 6 (allocations supplémentaires): mesures ministérielles protégées et dédiées, certaines permettent de payer des portions de postes de professionnels ou intervenants.

Fonds 1 (contrôlés centralement): gérés par le CSSDM, principalement les salaires des enseignants

8.2 Ligne téléphonique: Canal unique de dénonciation et de signalements

Isabelle Pivotto explique que la ligne téléphonique a été créée par le CSSDM CSSDM en réponse aux événements de l'école Bedford pour permettre aux parents de faire des signalements si des problématiques sont constatées. Ces signalements ne sont pas anonymes, ce qui fait que certains parents craignent que leurs enfants soient victimes de représailles. Isabelle Pivotto explique que le processus existe de façon anonyme pour les parents au niveau du Ministère de l'Éducation et pour le personnel du CSS sur le site du CSSDM. Elle se questionne sur la possibilité de demander un processus similaire pour les parents au niveau du CSSDM. Les parents donnent leur avis.

9. TOUR DE TABLE

9.1 Direction: pas de commentaire

9.2 Représentants du personnel enseignant: pas de commentaire

9.3 et 9.4 Représentante du personnel de soutien et du service de garde: Bruna Roti déplacera la date du concert de Noël, auquel les parents sont invités, en raison d'un manque de personnel.

9.5 Parents: pas de commentaire

9.6 Représentante du comité de parents: Réunion du comité de parents hier pendant lequel le PTRDI a été présenté. Information remontée sur l'absence de retour sur les commentaires émis sur le formulaire. Un suivi sera demandé au CSS pour que les directions soient informées de la suite des commentaires.

IP

Initiales de la Présidence

AS

Initiales de la Direction

Discussion sur la formation: le conseil d'établissement peut proposer des formations et le comité de parents peut aider à financer ces formations.
Comité site web: un effort a été fait pour uniformiser les sites web des écoles secondaires du CSSDM. Les membres parents ont salué l'uniformisation et aimeraient voir les mêmes efforts pour les écoles primaires.

9.7 OPP: pas de commentaire

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 21 h.

 I.D. Pivetto
Présidence


Direction d'établissement


Initiales de la Présidence


Initiales de la Direction